

E-LEARNING | SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Prévenir et réagir

2 HEURES, EN E-LEARNING

E-LEARNING

CODE : ARME29

Objectifs de la formation

Appréhender l'importance de la démarche de gestion du risque de fraude

Cerner le périmètre, la typologie des fraudes et des fraudeurs

Appréhender le repérage des situations suspectes et les acteurs impliqués

Assimiler et appliquer le processus de traitement des alertes

Identifier les situations les plus courantes de fraude et disposer d'exemples pratiques, concrets et opérationnels pour développer des réflexes de suspicion

Animée par

■ **ROLLIER Patrick**

Consultant et formateur indépendant,
PR CONSEIL & FORMATION

Public concernés

- Courtiers et intermédiaires en assurance ; Responsables et chargé(e)s de clientèle ; Souscripteurs et rédacteurs ; Conseillers commerciaux vie et IARD ; Conseillers en gestion de patrimoine ; Responsables réseaux / distribution ; Inspecteurs régionaux ; Tout collaborateur concerné par la lutte anti-fraude

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT
-

Module 1 : Appréhender le contexte et les enjeux de la fraude en assurance

- Définir la mécanique de la fraude : ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas
 - Circonscrire le périmètre de la fraude, ses acteurs et les chiffres-clés de la fraude en assurance
 - Relier la lutte contre la fraude aux autres obligations réglementaires de l'assureur
 - Mesurer le coût et l'intensification du risque des pratiques frauduleuses des points de vue de l'assureur et de l'assuré
-

Module 2 : Reconnaître et détecter la fraude

- Distinguer les typologies de fraudeurs, comprendre leurs objectifs
 - Distinguer les typologies de fraude : les fraudes à la souscription et les fraudes au paiement de la prestation ou du sinistre
 - Etudier les méthodes de détection des dossiers suspects : critères d'alerte, requête informatique, data science, règles métiers et contrôle
-

Module 3 : L'organisation du dispositif anti-fraude

- Découvrir les politiques et les stratégies de lutte contre la fraude
 - Appréhender le système global de lutte anti-fraude de son entreprise
 - Distinguer les acteurs clés et leurs rôles dans l'organisation de lutte anti-fraude
-

Module 4 : Investiguer, traiter et sanctionner les cas suspects

- Avoir les bons réflexes pour traiter les alertes et réagir à une suspicion de fraude : les étapes de l'investigation à mener
 - Identifier les sanctions et actions à mettre en œuvre en cas de fraude
-

Module 5 : Quiz d'évaluation

Dates

E - Learning

01-31/12/2021

03-31/01/2022

01-28/02/2022

01-31/03/2022

01-30/04/2022

02-31/05/2022

01-30/06/2022

01-31/07/2022

01-31/08/2022

01-30/09/2022

03-31/10/2022

02/11-31/12/2022

01-31/12/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

